

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_41	Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_41	Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, je vous propose la candidature de :

- Mme Sylvie PETER comme secrétaire de séance

DECISION

Le Conseil municipal,

Sur la proposition du rapporteur,

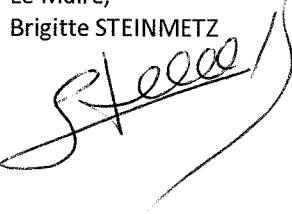
VU l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE Mme Sylvie PETER comme secrétaire de séance

N° de la délibération : 2024_CM_41		Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_42	Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2024
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ : Procès-verbal du 9 avril 2024	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_42	Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2024
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Je vous demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024

DECISION

Le Conseil municipal,

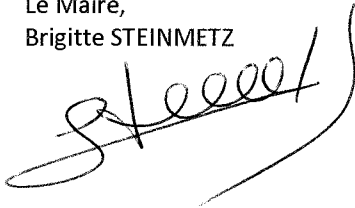
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **ADOpte** le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2024

N° de la délibération : 2024_CM_42		Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2024	
Pour			11
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_43	Titre : Conseil Municipal Célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_43	Titre : Conseil Municipal Célébration du 80 ^{ème} anniversaire de la Libération
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les conseillers que l'organisation de cette manifestation suit son cours. L'ensemble des intervenants se réunit régulièrement soit à Niederschaeffolsheim, soit à Batzendorf, soit à Wahlenheim.

Il y a beaucoup d'associations du village qui participent, il y a une bonne synergie.

Une demande de subvention a été formulée auprès de la Préfecture pour l'organisation de cette manifestation. Et une deuxième demande sera faite à la CeA.

Les différents frais seront répartis entre les 3 communes participantes.
Il convient d'autoriser les différentes dépenses à venir afin que les premières factures puissent être réglées.
Après cette manifestation un mémoire des dépenses sera effectué.

Madame le Maire demande aux conseillers d'autoriser le paiement de premières factures à venir en relation avec la manifestation du 15/09.

DECISION

Le Conseil municipal,

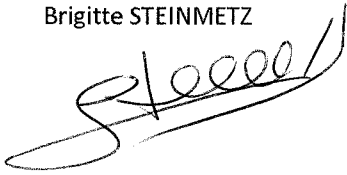
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** le paiement des factures à venir en rapport avec la manifestation du 15/09
- **ACCEPTÉ** la participation financière des communes de Batzendorf et Wahlenheim
- **AUTORISE** Mme le Maire à si signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

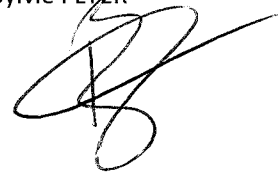
N° de la délibération : 2024_CM_43		Titre : Conseil Municipal Célébration du 80 ^{ème} anniversaire de la Libération	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_44	Titre : Conseil Municipal Décision modificative
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_44	Titre : Conseil Municipal Décision modificative
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Le contenu du budget primitif fait l'objet, en cours d'année, de modification visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits.

Aussi, le Conseil Municipal est-il appelé, en fonction du besoin, à voter plusieurs décisions modificatives.

Lors du vote du BP 2024, le 9 avril dernier, le Conseil Municipal n'a pas prévu de crédits suffisants au compte 673 (charges spécifiques – titres annulés (sur des exercices antérieurs)).

Madame le Maire propose d'intégrer la somme de 150.- € au compte 673.

DECISION

Le Conseil municipal,

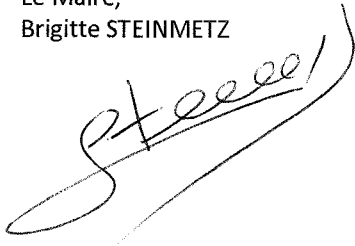
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** les modifications budgétaires telles que présentées ci-dessus
- **AUTORISE** Mme le Maire à procéder à toutes démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision

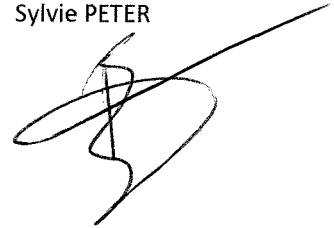
N° de la délibération : 2024_CM_44		Titre : Conseil Municipal Décision modificative	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOpte A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_45	Titre : Conseil Municipal Fossé communal – rue du Puits
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_45	Titre : Conseil Municipal Fossé communal – rue du Puits
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les élus que le bien situé 9 rue du puits (section 3 – parcelle n° 28) est en vente et que l'agence immobilière HECKMANN de Brumath a pris contact avec nous à ce sujet.

Au niveau du cadastre, il apparaît qu'une partie de ce bien a été construite sur un fossé communal. La parcelle concernée (Section 3 – n° 96) appartient à la commune.

Il conviendrait au Conseil Municipal de se positionner par rapport à cette situation.

DECISION

Le Conseil municipal,

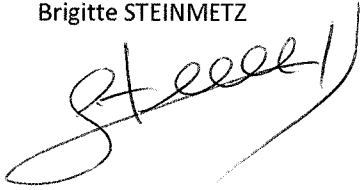
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **AUTORISE** la vente de la partie du fossé concerné sur la parcelle n° 28 section 3
- **CHARGE** Mme le Maire de faire le nécessaire auprès de l'agence immobilière
- **INDIQUE** que les différents frais seront à la charge de l'acquéreur
- **AUTORISE** Mme le Maire à si signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

N° de la délibération : 2024_CM_45		Titre : Conseil Municipal Fossé communal – rue du Puits	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_46	Titre : Conseil Municipal Association Particip'Actif – Section Jumelage
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_46	Titre : Conseil Municipal Association Particip'Actif – Section Jumelage
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe que l'Association Particip'Actif va structurer la section jumelage qui est portée par Hector ORCESI.

Madame le Maire propose de créer une commission Extra-municipale « Jumelage ». Cette commission décidera, dans un premier temps, de la structure des statuts de l'organisation opérationnelle.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **ACCEPTE** la création d'une commission Extra-municipale « Jumelage »

N° de la délibération : 2024_CM_46		Titre : Conseil Municipal Association Particip'Actif – Section Jumelage	
Pour			11
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_47	Titre : Conseil Municipal Location salle ESC – Séances de Fitness
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_47	Titre : Conseil Municipal Location salle ESC – Séances de Fitness
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les conseillers que depuis avril 2024, Madame Laetitia WOLF, entreprise individuelle, citoyenne du village, domiciliée à Niederschaeffolsheim dispense des séances de fitness tous niveaux le jeudi à la salle festive.

Il avait été convenu avec Madame WOLF que la municipalité lui accordait une période de 6 mois pour essai, afin de voir si cette prestation fonctionnerait.

La période d'essai étant bientôt passée et selon les retours que nous avons, Madame Laetitia WOLF est satisfaite et souhaiterait poursuivre, il conviendrait de fixer les conditions de mise à disposition de la salle.

DECISION

Le Conseil municipal,

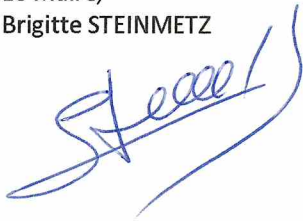
Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **ACCEPTÉ** que Mme WOLF poursuive les séances de fitness tous niveaux le jeudi à la salle festive
- **DECIDE** de fixer le tarif de mise à disposition de la salle à 30.- € par jour pour la première année et ce à partir du 1^{er} octobre 2024 et décide de réviser le tarif pour octobre 2025
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

N° de la délibération : 2024_CM_47		Titre : Conseil Municipal Location salle ESC – Séances de Fitness	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_48	Titre : Conseil Municipal Convention de partenariat – Association 123sommeil Florilège / commune
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_48	Titre : Conseil Municipal Convention de partenariat – Association 123sommeil Florilège / commune
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

L'Association 123 Sommeil a pour mission de proposer des actions de prévention et de promotion de la santé afin de rendre LA personne ACTEUR DE SANTE.

Madame le Maire informe les conseillers qu'une convention de partenariat a été signée avec l'Association 123 Sommeil en juillet 2023 pour une période allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 juillet 2024 pour un montant mensuel de 160.- € avec tacite reconduction.

Les séances sont dispensés dans la salle de réunion de la mairie le jeudi matin et il y a environ une dizaine de participants.

Pour ces séances, je vous propose de fixer pour les participants les séances mensuelles à 7.- € par mois

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **DECIDE** de fixer le tarif à 7.- € par mois pour les participants
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

N° de la délibération : 2024_CM_48		Titre : Conseil Municipal Convention de partenariat – Association 123sommeil Florilège / commune	
Pour		11	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_49	Titre : Conseil Municipal Lithium de France
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDRER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDRER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_49	Titre : Conseil Municipal Lithium de France
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les élus que dans le cadre de la campagne de cartographie du sous-sol, Lithium de France va poser des capteurs auprès de l'ensemble des parties prenantes du projets, dont Niederschaeffolsheim.

La campagne sur le terrain se déroulera en 5 phases :

- 1- Autorisation de passage qui est coordonnée par la Sté ATHEMIS
- 2- Mesures topographiques pour s'adapter au terrain
- 3- Déploiement des capteurs à intervalles réguliers à la surface du sol de la zone concernée
- 4- Phase d'enregistrement, déplacement des camions émetteurs sur la zone concernée
- 5- Ramassage des capteurs et retour tous les équipements à la base logistique

Le début du chantier sera fin juillet et le mois d'août 2024.

Madame le Maire propose de voter pour autoriser la campagne de cartographie du sous-sol concernant les travaux de Lithium de France.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **DECIDE** d'autoriser la campagne de cartographie du sous-sol concernant les travaux de Lithium de France.

N° de la délibération : 2024_CM_49		Titre : Conseil Municipal Lithium de France	
Pour		6	
Contre		0	
Abstention		5	
Résultat du vote : ADOpte A 6 VOIX POUR			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_50	Titre : Conseil Municipal Rapport annuel SDEA 2023
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_50	Titre : Conseil Municipal Rapport annuel SDEA 2023
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Conformément à la législation en vigueur, Madame le Maire soumet aux Conseillers le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, dressés par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin.

Le rapport a été transmis à l'ensemble des élus

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** du rapport

N° de la délibération : 2024_CM_50		Titre : Conseil Municipal Rapport annuel SDEA 2023	
Pour			
Contre			
Abstention			
Résultat du vote :			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_51	Titre : Conseil Municipal Compte rendu 2023 Concession de distribution publique d'électricité
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ : Compte rendu 2023 Concession de distribution publique d'électricité	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERTLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Sevinç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_51	Titre : Conseil Municipal Compte rendu 2023 Concession de distribution publique d'électricité
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Conformément à la législation en vigueur, Madame le Maire soumet aux Conseillers le compte rendu annuel d'activité du concessionnaire établi conformément au code général des collectivités territoriales pour l'année 2023.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** du compte rendu

N° de la délibération : 2024_CM_51		Titre : Conseil Municipal Compte rendu 2023 Concession de distribution publique d'électricité	
Pour			
Contre			
Abstention			
Résultat du vote :			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ



Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du 24 juillet 2024 – 20H	
Lieu : Mairie de Niederschaeffolsheim	
N° de la délibération : 2024_CM_52	Titre : Conseil Municipal Zone d'accélération pour le développement de la production des énergies renouvelables
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Président de séance : Madame Brigitte STEINMETZ	Secrétaire de séance : Madame Sylvie PETER
PJ :	

Membres en exercice :	15	
Présent (e) s	7	Mme Brigitte STEINMETZ, , M. Nicolas UNDREINER, M. Bernard OHLMANN, M. Jean-Claude SUGG, M. Fernand VIERLING, Mme Sylvie PETER, Mme Sylvie HINCKER
Absent (e) s excusé (e) s	4	M. Patrice NONNENMACHER, Mme Delphine FERNBACH, Mme Vanessa ANTONI, Mme Marie-Claire GERARD
Absent (e) s non excusé (e) s	4	M. Fabien SCHOENFELDER, M. Matthieu JUNG, M. Eric WOLFF, Mme Seviç LOPEZ
Procuration (s)	4	Mme Delphine FERNBACH à Mme Brigitte STEINMETZ Mme Vanessa ANTONI à M. Nicolas UNDREINER M. Patrice NONNENMACHER à M. Bernard OHLMANN Mme Marie-Claire GERARD à Mme Sylvie HINCKER

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2024_CM_52	Titre : Conseil Municipal Zone d'accélération pour le développement de la production des énergies renouvelables
Rapporteur : Madame Brigitte STEINMETZ, Maire	Date de la convocation : 19 juillet 2024
Service référent : Direction Générale	

Madame le Maire informe les conseillers que ce point concerne notre projet agrivoltaïque Section 35 parcelles 5 et 6 d'une contenance totale de 13ha 75a 84 ca.

Nous souhaitons proposer et inscrire les parcelles en zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables.

Les projets situés en zone d'accélération bénéficient de simplification voire de la dérogation à certaines procédures administratives (réduction de délai de remise du rapport du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête).

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **DECIDE** d'inscrire en zone d'accélération pour le développement des énergies renouvelables notre projet agrivoltaïque Section 35 parcelles 5 et 6
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE	

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Brigitte STEINMETZ

Le secrétaire de séance,
Sylvie PETER

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

